

---

**1918**

*Paru pour la première fois  
en 1931, dans le Recueil Lénine  
XVIII  
Conforme au manuscrit*

*Œuvres t. 26, pp. 510,  
Paris-Moscou*

---

**Lénine**

# Ordre à l'Etat-major de la garde rouge

**12 janvier 1918**

---

Devant la menace de famine imminente qui pèse sur Pétrograd et compte tenu de la décision du Conseil des Commissaires du peuple prescrivant l'inspection des voies ferrées à Pétrograd et dans les environs, afin de déterminer s'il ne se trouve pas sur les voies des wagons de blé, il est ordonné à l'Etat-major de la Garde Rouge de prêter son concours à cette inspection et d'appréhender les spéculateurs et les saboteurs.

A cette fin il est ordonné de former sans retard le nombre nécessaire de détachements, qui devront se présenter dès demain matin, 13 janvier, au Commissariat des chemins de fer et se mettre à la disposition du camarade Nevski ou de son suppléant, pour procéder avec lui aux opérations suivantes :

1. visiter les gares et se faire délivrer par les chefs de gare et autres chefs de service, une attestation écrite certifiant qu'il ne se trouve pas chez eux un seul wagon de blé ou de produits alimentaires (dans les gares et sur les voies) ;
2. vérifier si, effectivement, il n'y a pas de wagons de blé, etc. ; procéder à cette vérification avec les cheminots ;

3. en cas de déclarations mensongères ou d'informations inexactes, arrêter les chefs de service (avec l'accord des comités de cheminots) et les déférer au tribunal révolutionnaire.

*Le Président du Conseil des Commissaires du peuple*

*V. Oulianov (Lénine)*

---